AR PREFECTURE

082-2582000万6v及#211005-20211005_07-DE

Regu le 08/09/2021

ARRONDISSEMENT DE

MONTAUBAN

DIEEOM QU SUGEQUEIGY ZA du Rival Haut - 82430 LAFRANGAISE

Délibération nº7

Objet: Suppression d'emplois permanents

Date de convocation : 20/09/2021

Date d'affichage : 20/09/2021

Nombre de Membres en exercice : 29

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 26

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

L'an deux mille vingt-et-un, le 5 octobre à 18 heures,

Le Comité Syndical, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise, 82130 LAFRANCAISE, en séance publique, sous la présidence de M. Michel LAMOLINAIRIE, Président.

<u>Présents</u>: Mesdames et Messieurs, Anne ARRESTIER, Hervé ASTRUC, Jean-Claude CASTANIE, Chantal COMBALBERT, Christelle COSNIER, Sébastien DANEL, Sophie FANTON, Hugues GERVAIS, Sonia GRIMAL, José LACOMBE, Philippe LAFAGE, Arlette LAINE, Michel LAMOLINAIRIE, Camille LOPITAUX, Alain MALMON, Catherine MORO, Jean-Marc MIRAMONT, Bernard NOUGAYREDE, Jean-Claude NOUGAYREDE, Agnès PALMIE, Dominique PARCELLIER, Guy PORTAL, Patrice RODRIGUEZ, Eliette RUELLE, Jean-Luc SILOT, Claude VERIL.

<u>Excusés</u>: Madame et Messieurs Françoise AGUILAR, Raymond GASC, Patrice PUYVERT,

Secrétaire de séance : Hugues GERVAIS.

Vu la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ; Vu la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relative à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu les avis du Comité Technique en date du 24 juin et 23 septembre 2021;

Vu la nouvelle organisation des services, Monsieur le Président expose aux membres du Comité Syndical, qu'il conviendrait de supprimer les emplois vacants suivants :

Nombre d'emplois	Grade	Nature des fonctions	Temps de travail hebdo.	Date de suppression
1	Adjoint technique principal de 2ème classe	Agent du service déchets	35 h	01/11/2021
1	Adjoint technique principal de 1ère classe	Agent du . service déchets	35 h	01/11/2021
1	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Animateur	35 h	01/11/2021
1	Technicien	Chef d'équipe	35 h	01/11/2021
1	Agent de maîtrise principal	Agent du service déchets	35 h	31/12/2021

Le Comité Syndical après en avoir délibéré :

Supprime les emplois vacants proposés par son Président,

Charge son Président de l'application des décisions prises.

- A D/O P T E E -

Le Président,

M. LAMOLINAIRIE